



Renouvellement de titre de séjour

Par **Omsiano**, le **22/07/2013 à 12:44**

Bonjour, rnVoila moi je suis un étudiant étranger en France. L'année précédente, j'avais pas pu renouvelé mon titre de séjour car je devais faire l'école d'ingénieur par voie d'apprentissage mais j'avais pas trouvé d'entreprise. Pour cette année j'ai trouvé une inscription dans une école d'ingénieur.rnrnMa question est: est ce que je pourrais renouveler mon titre de séjour sachant que l'année précédente je n'en avais pas. rnMerci d'avance pour les réponses

Par **amajuris**, le **22/07/2013 à 17:34**

bjr,rnon ne peut renouveler qu'un titre encore valable.rndans votre situation, vous devez faire comme une première demande.rncdt

Par **Omsiano**, le **22/07/2013 à 18:15**

Merci de votre réponse. Et la nouvelle demande je devrais la faire comme si je faisais une 1ere demande ou bien c'est encore plus compliqué?rnCdmt,